



**Bertrand Deslauriers**  
ATTORNEYS/AVOCATS

**Pour immigrer au Canada**  
**J.F. Bertrand (Avocat)**

Toutes questions relatives aux deux domaines du droit reliées à l'immigration et à la citoyenneté canadienne

83 Saint-Paul Ouest,  
Montréal (Québec)  
H2Y 1Z1 - CANADA  
Tél: (514) 842-8051  
Contact: jf@bdia.ca



# MAGHREB CANADA EXPRESS

16<sup>ème</sup> année, Vol. XVI, N° 3 www.maghreb-canada.ca Tél. : 514-576-9067 info@maghreb-canada.ca

**BESOIN D'UNE HYPOTHÈQUE ?**  
CONTACTEZ-NOUS

**BADRE IZOUGGAGHEN**

Courtier Immobilier Hypothécaire Agréé

Cell.: 514 991-7738

Courriel: badre@imgcentr.com  
514-990-0391  
10345 Papineau suite 220,  
Montréal, QC, H2B 2A3



Une façon intelligente d'obtenir une hypothèque



Maghreb Canada Express cherche des Vendeurs et des Vendeuses de Publicité expérimentés  
Commission allant de 15% à 25%

La commission sera versée tant et aussi longtemps que votre client affiche sa Publicité au Journal

Écrire à :  
elfouladi@videotron.ca

**VOTRE PUBLICITÉ ICI**

**Pour un prix minimum et une portée maximum**

-----  
Appelez au  
**514-576-9067**  
Ou envoyez-nous un Courriel  
(info@maghreb-canada.ca)

**Édition de Mars 2018**

**DOSSIER : LE MAROC ET LE FOND MONÉTAIRE INTERNATIONAL (FMI)**

**Générosité de façade pour un droit de regard sur les politiques du pays**

(Pages 6, 7, 10 et 11)

**À LIRE ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO**

**D'UN CONTINENT À L'AUTRE**

Passage de Biutz de Ceuta (Maroc) :  
On achève bien les «femmes-mulets» (Page 3)

**UN MOIS AU CANADA**

la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse remporte une cause contre le SPVM et deux de ses agents (Page 4)

**NOTRE PETIT VILLAGE...**

France : Une voix, un foulard (Page 12)  
France : Les sans-abris dans la métropole (Page 13)

**L'ANALYSE DU MOIS**

Atténuer l'islamophobie en Occident :  
Pour une culture de paix globale (P. 14)



**LE SPÉCIALISTE DES VOYAGES DE LA OMRA ET DU HAJ**

Alger - Tunis - Casa



Liban - Afrique - Europe - Forfait Sud

**مايسترو**

**VOYAGES MAESTRO**

**سفریات**

9150, L'Acadie, Suite 203, Montréal (Qc) H4N 2T2 Infos sans frais : 1.888.485.0444



**Tél. 514 381-1999**



Titulaire d'un Permis du Québec



**Toufic Sleiman**  
Propriétaire

نرحب بجميع الجاليات العربية والمغربية و نؤمن لهم أفضل الخدمات بأحسن الأسعار



Communiqué  
Intégration

# Ouverture de la période de mise en candidature pour les Mérites en francisation des personnes immigrantes

**A**fin de reconnaître les efforts de francisation des personnes immigrantes de même que les efforts des organisations et des personnes qui contribuent à leur francisation, le ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et député de Viau, M. David Heurtel, lance l'appel de candidatures en vue de l'édition 2018 des Mérites en francisation des personnes immigrantes.

Cette année, le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) décernera des Mérites dans cinq catégories : Personne immigrante non francophone, Personne réfugiée non francophone, Personne œuvrant dans le domaine de la francisation des personnes immigrantes, Partenaire institutionnel ou communautaire et Entreprise.

La remise de ces récompenses aura lieu le 17 mai prochain, lors du Gala des Mérites du français organisé par l'Office québécois de la langue française, en collaboration avec le MIDI.

La période de mise en candidature est ouverte jusqu'au vendredi

16 mars 2018.

### Description des prix

#### Personne immigrante non francophone

Cette récompense est décernée à une personne immigrante non francophone dont les efforts pour apprendre le français ou pour parfaire ses connaissances en français ont eu un effet déterminant sur sa carrière et sur son sentiment d'appartenance à la société québécoise. Le parcours de cette personne constitue une source d'inspiration pour les personnes nouvellement arrivées au Québec.

#### Personne réfugiée non francophone

Cette récompense est décernée à une personne réfugiée non francophone qui, malgré des défis importants, a réussi à s'intégrer à la société québécoise grâce à ses efforts pour apprendre le français ou pour parfaire ses connaissances en français et dont le parcours constitue une source d'inspiration pour les

personnes réfugiées nouvellement arrivées au Québec.

#### Personne œuvrant dans le domaine de la francisation des personnes immigrantes

Cette récompense est remise à une personne qui s'est illustrée au cours de sa carrière par sa contribution remarquable à la francisation des personnes immigrantes. Les réalisations, le dévouement et les initiatives de cette personne font d'elle une ressource phare dans le domaine.

#### Partenaire institutionnel ou communautaire

Cette récompense est attribuée à un partenaire du MIDI qui s'est distingué par la qualité des services de francisation qu'il offre aux personnes immigrantes. Ce partenaire a su promouvoir l'importance du français dans sa communauté. Il fait preuve d'imagination et de créativité pour favoriser les rapprochements interculturels et encourager la participation de sa clientèle à la société québécoise.

#### Entreprise

Cette récompense est remise à une entreprise qui s'est distinguée par ses efforts pour faciliter l'intégration de son personnel immigrant non francophone en lui permettant d'apprendre le français dans son milieu de travail.

### Soumettre une candidature

Les dossiers de candidature doivent être transmis avant 17 h, le vendredi 16 mars 2018, par courriel ou par la poste.

Pour en savoir davantage sur les Mérites en francisation des personnes immigrantes 2018 et pour télécharger le formulaire de mise en candidature, rendez-vous dans le site:

[www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/merites](http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/merites).

Vous pouvez aussi communiquer avec M. Shanmugasunder Chetty à [merites@midi.gouv.qc.ca](mailto:merites@midi.gouv.qc.ca) ou au 514 940-1501, poste 20557.

Source : MIDI

**AIDE AUX IMMIGRANTS**  
**ACCUEIL INTÉGRATION**  
**EMPLOI**

6865 Av. Christophe-Colomb  
Montréal, Qc. H2S 2H3  
T 514 271.3533  
F 514 271.1910  
[info@lamaisonnee.org](mailto:info@lamaisonnee.org)  
[www.lamaisonnee.org](http://www.lamaisonnee.org)  
[f /www.lamaisonneeorg](https://www.facebook.com/lamaisonneeorg)

**DES SERVICES GRATUITS POUR IMMIGRANTS DEPUIS 35 ANS.**

**SERVICE ACCUEIL ET INTÉGRATION**

- Information et orientation dans le processus d'immigration, d'installation et sur les démarches à entreprendre auprès des instances de l'immigration
- Écoute et soutien
- Information sur la recherche de logement
- Cours de français pour nouveaux arrivants
- Cours d'anglais pour résidents permanents en recherche d'emploi
- Lutte à la discrimination et défense des droits
- Aide alimentaire, groupes d'achats et informations sur la saine alimentation
- Bienvenue la famille dans le quartier Rosemont La Petite-Patrie
- Soutien aux jeunes
- Déclarations de revenus
- Assermentations
- Bénévolat, activités socioculturelles
- Autres services en lien à l'immigration et l'intégration

**SERVICE EMPLOYABILITÉ**

- Services d'aide à l'emploi (SAE): Spécialisés, à la carte et selon les besoins ciblés
- Rencontres individuelles: Évaluation des besoins et orientation professionnelle
- Ateliers de recherche d'emploi
- Information sur le marché du travail et traitement des offres d'emploi
- Préparation de CV par compétences, par potentiel et par cible
- Simulation et préparation aux entrevues d'embauche
- Assistance dans les démarches de reconnaissance des acquis professionnels et académiques hors Québec
- Choix de carrière et de formation professionnelle
- Rencontres avec les employeurs, sessions d'information et réseautage professionnel
- Visites d'exploration et d'observation dans les industries et les entreprises
- Placement en emploi et maintien durable en emploi

Suivez-nous pour nos ateliers d'emploi et autres activités d'accueil et d'intégration

**NOUS AVONS 35 ANNÉES D'EXPÉRIENCE EN MATIÈRE D'IMMIGRATION**  
**NOUS ACCUEILLONS PLUS DE 10 000 PERSONNES CHAQUE ANNÉE**

[f](https://www.facebook.com/lamaisonneeorg) [t](https://www.twitter.com/lamaisonneeorg) [in](https://www.linkedin.com/company/lamaisonneeorg) [y](https://www.youtube.com/channel/UC...)



Journée internationale de la Femme

## On achève bien les "mules" !



Par Mraizika Mohammed

(Docteur en Sciences Sociales, Consultant en Ingénierie Culturelle...)

Elles sont marocaines, mères ou grands-mères, courageuses et dignes. Elles s'activent sans relâche, l'échine courbée sous le poids d'une masse (ballot + de 50kg) d'objets difformes et avancent imperturbablement les yeux balayant le sol, la peur au ventre. On les appelle « Femmes-mulets », Mujeres mulas, ou Portadoras, on les frappe, on les bouscule et on les humilie au point de passage frontalier de Biutz. Deux d'entre elles sont mortes écrasées le 15 janvier dernier.

Ce maudit point de passage de Biutz (Puente Biutz) est situé à quelques mètres de Bab Sebta qui marque la frontière entre le Maroc et l'enclave de Ceuta.

### Cette enclave est particulière

Ville musulmane jusqu'en 1415 et la défaite des mérinides (XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle) devant les portugais, passée sous autorité portugaise ou espagnole à différentes périodes de son histoire, revendiquée par le Maroc depuis 1956, au même titre que Melilla et les autres présides (ou Plazas de soberanía), elle est pour beaucoup de migrants l'ultime obstacle dans un long périple africain et saharien et le point de sortie de l'enfer de la misère et la privation vers l'Eldorado européen.

C'est le réalisateur portugais Pedro Pinho Frederico Lobo qui dépeint le mieux, dans un film documentaire, 'Bab Sebta', de 2008, la condition inhumaine de ces migrants et montre la force d'attractivité qu'exerce cet endroit sur eux et l'espoir que son franchissement leur procure. Leurs « assauts » répétés et massifs, au péril de leur vie, contre une double barrière de 6 mètres de haut qui s'étend sur huit kilomètres, et qui a coûté 30 millions d'euros, relèvent d'une soif de liberté indescriptible. Ni les coups de matraques ni les opérations de ratisage et les balles en caoutchouc de la Guardia Civil, n'arrivent à tuer l'espoir de liberté qui les anime.

Ouvert en 2005, le point de passage de Biutz est le moyen le plus indiqué pour des milliers de personnes, plus de 25 000 selon certaines sources, d'accéder aux 300 entrepôts et commerces de la zone commerciale de Tarajal, où prospère une activité de contrebande intarissable.

Appelée aussi Le Polygone (le Polígono), cette zone est en fait un véritable poumon commercial qui génère pour la ville et toute sa région, une rentrée d'argent estimée à plus d'1 milliard \$/an (1,4 milliards de dollars en 2003) et pèse 90% du PIB de Ceuta selon des sources locales (Association des Musulmans de Sebta). Le gouvernement espagnol, qui encaisse directement les taxes et les impôts payés par les commerçants locaux, n'ignore pas cet apport financier et fait tout pour pérenniser le système.

La situation au point de passage frontalier de Biutz est chaotique. Dès l'ouverture des grilles, en général à 6 heures du matin (heure locale), des centaines de « Femmes-mulets » se pressent et se mêlent à toute sorte de contrebandiers, de mendiants, de migrants, de passeurs ou de passagers, qui forment des files interminables qu'il pleuve ou qu'il fasse chaud. L'Espagne a aménagé, non loin de là, un nouveau passage frontalier appelé "Tarajal II", dédié aux passeurs de marchandises de contrebande, avec l'ambition officielle de fluidifier la cir-

culatation et « décongestionner » le premier passage. Mais ce type d'initiative restera sans impact et effets décisifs, tant que rien n'est entrepris du côté du Maroc qui, pour diverses raisons et considération économiques, diplomatiques, politiques et historiques, préfère tergiverser. Les pressions de l'Espagne ou de la Commission européenne sont loin de le persuader à ouvrir une douane commerciale à cet endroit. Le retour des enclaves de Ceuta et Melilla au giron de la mère-patrie reste l'une de ses revendications les plus anciennes et les plus brûlantes.

Dans ce système compliqué et absurde, où les enjeux, notamment politiques et stratégiques sont considérables, les « Femmes mulets », les Portadoras, sont prises entre le marteau et l'enclume. Elles souffrent le martyr. Elles n'ont ni droits ni avantages. Considérées comme de simples « bêtes de somme » elles courbent l'échine et encaissent quotidiennement les humiliations et les coups de matraques, pour 5 à 15 euros par jour. Deux d'entre elles (34 et 45 ans), originaire de Fnideq (Castillejos) sont mortes piétinées par la foule le 28 août 2017. Deux autres sont mortes écrasées, Lundi 15 janvier 2018 toujours « pour quelques dizaines d'euros ».

Que sommes-nous donc devenus pour laisser ces femmes mourir écrasées pour 5 euros par jour à Ceuta ou ailleurs ?

Quelle image, triste et désobligeante, véhicule notre pays, à l'intérieur et à l'extérieure, lorsque 15 marocaines décèdent (novembre 2017) lors d'une distribution de denrées alimentaires ?

Le silence, affirme un proverbe, est d'or. Mais, « Le silence est un consentement ». Il est, dans ce cas d'espèce, quel que soit le motif du silence, coupable et complice d'atteinte à la dignité humaine et à l'intégrité physique et morale de ces femmes dignes et courageuses.

© Une production

**LES ÉDITIONS  
MAGHREB CANADA**

*"D'un Continent à l'autre"*

www.maroc-canada.ca  
ou  
www.maghreb-canada.ca

**ISSN 1708-8674**

**Dépôt légal: 2550843**

**DIRECTEUR DE  
PUBLICATION**

**Abderrahman EL FOULADI**  
elfouladi@videotron.ca  
Tél: 514-576-9067

**INFORMATION / PUBLICITÉ**

Tél : 514-576-9067  
info@maghreb-canada.ca

**CHRONIQUEURS**

Pr. Moha Ennaji  
(Maroc)  
Dr Mraizika Mohammed,  
(France)  
Ahmed Saber diplomate retraité  
(Maroc)  
Mustapha Bouhaddar, Écrivain  
(France)

**ÉDITORIALISTE**

A. El Fouladi

**IMPRESSION:**

Hebdo Litho, Saint-Léonard  
(Montréal)

**M**aghreb Canada Express est un mensuel gratuit publié au Canada depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2003. Il est le seul de sa catégorie à être distribué aussi bien à Montréal et ses environs que dans la ville de Sherbrooke (Estrie), depuis sa fondation en juillet 2003.



**Maghreb Canada Info**

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

De Boujniba à Montréal'' en seconde Lecture...

## Un Récit qui pourrait bien s'intituler : "Hommage à ma Mère"

« **D**e Boujniba à Montréal. Parcours du combattant d'un va-nu-pieds », est un récit autobiographique de 214 pages écrit par Abderrahman El Fouladi, un canadien d'origine marocaine qui a élu domicile à Montréal depuis son arrivée au Canada, en sa qualité de nouvel immigré, un certain samedi de septembre 1991, en compagnie de « toute sa marmaille ». Dans cet ouvrage dont il est à la fois l'auteur, le narrateur et le personnage principal, Abderrahman El Fouladi a voulu livrer aux lecteurs sa vision du monde lorsqu'il était un très jeune enfant, montrer ses capacités et les limites de sa sphère d'imagination, d'entendement et de perception qui ne dépassaient pas les frontières d'un douar ou d'un petit centre minier, situé dans une zone pauvre où sévissait un climat défavorable, marqué par des étés caniculaires et des hivers froids et humides. Dans ce récit, débarrassé de toute narration « fictionnée », Abderrahman a voulu partager avec ses lecteurs son passé tel qu'il l'a vécu et tel qu'il l'a subi, ainsi que sa propre perception et son interprétation de ce passé qu'il ne « supportait pas lors-

qu'il le vivait comme présent ».

L'ouvrage relate la vie d'Abderrahman, un jeune campagnard spontané et naïf, issu « d'un mariage mixte ». Il est le fils d'un père arabe (connu pour son penchant pour l'éducation des enfants à la dure) et d'une mère amazighe. Une mère soumise et entièrement dominée, analphabète, à l'instar de son époux, moins regardante sur les conditions matérielles de la vie quotidienne, modeste, sobre et moins exigeante, qui se contente de vivre en mettant à profit ce qu'elle a, ce qu'elle a pu glaner à un moment donné. Un père apparemment très frustré, qui refusait, sans l'avouer expressément, le sort qui lui a été réservé à cause de son statut d'illettré. Un père qui a cherché à rompre tout lien avec l'affectivité et résister à tout impact « négatif » que pourrait exercer ses sentiments sur son comportement à l'égard de sa progéniture et notamment son fils Abderrahman, qui a pu voir le jour après la mort de ses frères aînés. Le père d'Abderrahman a été obnubilé par un seul objectif qu'il voulait réaliser le plus tôt possible, et sans se soucier des conséquences du choix qu'il s'est imposé. Pour lui, Abderrahman devait devenir

adulte, dans un temps record, quitte même à le priver de son enfance, de son droit à l'insouciance et le droit à l'erreur juvénile. Son père était intraitable et fermement attaché à son objectif qu'il ne pourrait atteindre qu'en se débarrassant de l'indulgence, de la compréhension et des sentiments qui risquent de ruiner son rêve et ses ambitions.

Outre la pauvreté et la précarité qu'il a dû subir durant toute son enfance, la violence verbale et physique, un domaine où son père excellait, Abderrahman a eu la malchance de débiter sa vie en marchant sur des épines qui ont laissé des plaies profondes et des cicatrices gravées non pas, seulement sur son corps, mais aussi au fin fond de son cœur et son âme. Abderrahman a vécu la mort en direct. La mort de sa mère et sa disparition tragique en pleine nuit, et avant l'aube, alors qu'il n'avait que cinq ans. La mort s'est acharnée sur lui en lui arrachant sa mère, mais aussi son meilleur oncle paternel et sa cousine qui vivait avec lui dans sa famille, après la mort de son père.

Orphelin et évoluant dans un contexte défavorable qui s'oppose à une émancipation normale d'un enfant, Abderrahman vivait sous le joug de la crainte et de la peur. Il craignait les gifles assourdissantes sur les joues et les innombrables claquages sur la nuque que son père distribuait très généreusement en guise de punitions, souvent arbitraires. Il craignait aussi son incapacité à se débarrasser de ses bourdes à répétition, son statut de poltron et de son handicap naturel qui l'oblige à éviter l'obscurité et les lieux assombrés après le coucher du soleil. Tous ces facteurs ne l'ont pas empêché de demeurer fermement attaché à son devoir indéfectible envers sa mère qui, et avant de mourir, a exprimé le souhait de voir son fils devenir un « Quelqu'un » une personne cultivée, capable de gravir l'échelle de la promotion sociale.

Armé des vœux et des prédictions de sa mère, Abderrahman a dû faire franchir tous les obstacles qui se dressaient sur le chemin de sa gloire et gagner tous les paris pour honorer son engagement non avoué en son temps. L'embarras de choix quant aux moyens qui lui permettaient de traduire le rêve de sa mère en faits réels, et d'exaucer ses prières, même à titre posthume, ne se posait pas pour Abderrahman car à l'époque, il n'y avait qu'un moyen pour atteindre cet objectif : c'est l'école publique moderne.

Fortement soutenu par un ami de son père (feu Mohamed Yassine. NDLR), Abderrahman a pu accéder à l'école publique moderne où il a pu faire un bon parcours jusqu'au baccalauréat, la classe terminale au niveau du lycée qui lui permettrait de passer à l'université. En 1969, Abderrahman a échoué à l'examen de baccalauréat. Vingt ans après cet échec plus ou moins mérité, et presque autant d'années passées au sein d'un département technique à Rabat et après

des stages passés en France, aux Etats-Unis et au Canada, Abderrahman arriva à décrocher son baccalauréat, en tant que candidat libre, série « Mathématiques et Sciences de la nature » au lycée Descartes de Rabat.

Deux ans après, Abderrahman a dû quitter le Maroc pour aller s'installer définitivement au Canada, et plus précisément à Montréal, afin d'y entamer une nouvelle vie, la vie d'un immigré. Abderrahman qui s'est imposé le devoir absolu de concrétiser les prédictions de sa mère a pu obtenir un Doctorat en géographie (option climatologie). Galvanisé par la crainte de son père et les prédictions de sa mère, Abderrahman n'a pas galvaudé son talent, ses compétences et sa force de caractère.

Débarrassé d'un lourd fardeau moral porté durant des années, Abderrahman a tenté de tout oublier. Il faisait tout pour oublier son passé durant lequel il était taxé « de vaurien » par son père, ses supplices, ses blessures et tout ce qu'il dû endurer pour amener son père à revoir sa copie et son jugement qui s'est avéré erroné. Mais, au moment où Abderrahman commença à s'habituer à une vie paisible, sereine et sans combat, un appel téléphonique reçu du Maroc a tout gâché. Son frère vint de lui annoncer la mort de son père, « son adversaire de toujours » qui l'a contraint, même à distance, à ne pas lâcher prise, de réussir et de gagner tous ses paris. Abderrahman qu'on qualifia « de cœur de pierre » a dû enlever son « masque » et révéler sa vraie nature, un homme ultra-sensible qui a préféré vivre ses premières heures de deuil en solitaire, en larmes chaudes mais loin des yeux des badauds, désolé, je voudrais dire ses enfants.

Cet ouvrage est un récit autobiographique écrit dans un style simple, plaisant et captivant. Les mots méticuleusement choisis ont permis à l'auteur de nous décrire parfaitement la réalité. Pour décrire la réalité du terroir, du douar et de Boujniba, Abderrahman a fait un grand effort pour aller chercher le lexique approprié pour permettre aux lecteurs de reconstituer, dans leur imaginaire, les péripéties et les faits relatés.

Abderrahman a refusé la vie du casanier, il a beaucoup voyagé. Il a dû changer de résidence et déménager plusieurs fois à l'intérieur du Maroc. Il a vécu à douar Oulad Mbarek (lieu de sa naissance), Boujniba, Khouribga, Casablanca, Meknès et Rabat avant d'immigrer au Canada. Malgré ces changements de lieux, Abderrahman a réussi et a décroché le diplôme qu'il convoitait pour faire plaisir à sa mère que le destin ne lui a pas permis de savourer le produit obtenu grâce à la perspicacité et l'entêtement de son fils qui mérite son nom. Pour ceux qui ne maîtrisent pas la langue arabe, il faut savoir qu'El Fouladi est un adjectif qui signifie "un homme (ou un objet) en acier".

Par Ahmed Saber

De Boujniba à Montréal

Abderrahman El Fouladi



Abderrahman El Fouladi

## De Boujniba à Montréal

### Parcours du combattant d'un va-nu-pieds

Les Éditions Maghreb Canada



## Je change l'heure, je vérifie mon avertisseur!

Photo : Wikimedia Commons



**L**e Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) vous rappelle que le changement d'heure qui aura lieu dans la nuit du 10 au 11 mars est le moment privilégié pour vérifier le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée et de remplacer les piles au besoin.

Il s'agit d'un petit geste qui peut faire toute la différence. Contribuez à assurer la sécurité de votre maisonnée et des êtres qui vous sont chers en revoyant avec eux les comportements sécuritaires à adopter en cas d'incendie. Lorsque vous visitez un membre de votre famille, prenez un moment et offrez-lui de vérifier le fonctionnement de son avertisseur de fumée. Pour savoir comment faire, consultez la page Avertisseur de fumée.

Le SIM vous rappelle qu'il est obligatoire de posséder un avertisseur de fumée fonctionnel et conforme en vertu du Règlement sur le Service incendie de Montréal.

### Une responsabilité partagée

**Propriétaires** : vous devez installer des avertisseurs de fumée à chaque étage d'un logement et les remplacer au plus tard 10 ans après leur date de fabrication ou d'activation.

**Occupants** : vous devez assurer l'entretien des avertisseurs de fumée, incluant le remplacement des piles. Samedi et dimanche, des agents de prévention du SIM visiteront quelques rues et deux commerces de l'agglomération de Montréal, afin de sensibiliser la population à l'importance de l'avertisseur de fumée.

Grâce à la caserne gonflable, les agents qui visiteront les commerces pourront informer les petits comme les grands sur la prévention des incendies.

### De 9 h à 14 h

**Le samedi le 10 mars** : 6025, chemin de la Côte-des-Neiges, Côte-des-Neiges

**Le dimanche le 11 mars** : 8300, boulevard Newman, LaSalle

### Pensez à l'environnement et recyclez vos piles

À Montréal, des points de collecte sont facilement accessibles pour vous permettre de vous départir adéquatement de vos piles usagées. Consultez la page Résidus domestiques dangereux (RDD).

Source : Service de sécurité incendie de Montréal (SIM)

## Moulay Séghir Taghzout rejoint le Club des retraités

**M**oulay a commencé cette année 2018 en tant que nouveau membre de ce club sélect dont certains membres (comme moi personnellement) n'ont jamais autant travaillé que lorsqu'ils étaient supposés se reposer.

Durant ses 14 ans chez le Curateur Public du Québec, Moulay a su gagner (et mériter) l'estime de toutes et de tous comme en témoigne la belle, émouvante

et impressionnante réception qui lui fut offerte à l'occasion de son départ, ainsi que les témoignages chaleureux et émouvants qui y ont succédé.

- "Vous êtes un homme hors-pair; une rareté pour les temps qui courent" écrit Marco;

- Vous êtes d'une gentillesse remarquable. Vos salutations matinales vont me manquer! Renchérit Julie.



Arrivé au Canada en 1995 avec les membres de sa famille, Moulay s'est retroussé les manches et s'est mis au travail.

"Les regrets d'avoir quitté mon travail au pays, nous confia-t-il, m'ont donné la force de persévérer et donner de mon meilleur à ma famille comme tous les compatriotes installés ici".

Après 22 ans passés au Québec à butcher, Moulay peut se dire "mission accomplie" et prendre sa retraite d'autant plus que la relève (ses enfants) ont réussi leurs études et ses sont trouvés des bons jobs au Fédéral.

Bravo Moulay !

Par A. El Fouladi



Première consultation téléphonique gratuite

**Me Nawal Benrouayene**   
(Avocate-Lawyer)

Tél.: 450-396-4004 ou 514-699-1888  
info@benrouayene-avocat.com  
http://www.benrouayene-avocat.com

1384, boulevard Jean-Talon Est, #204, Montréal (Métro Fabre)  
45 place Charles Lemoyne Bur. 104 Longueuil (Métro Longueuil)  
383, Cartier Ouest, Laval H7N 2K5

## ÉCOLE DE CONDUITE AMEL

Reconnue par la SAAQ  
Instructeurs qualifiés et expérimentés  
Cours jour, soir, fin de semaine.  
Instruction en Français, Anglais ou Arabe

### Deux succursales pour mieux vous servir!

6955, Bd Lacordère, suite 304  
Saint-Léonard, (QC) H1T 2K5  
Bus 32  
Tél.: (514) 510-0880

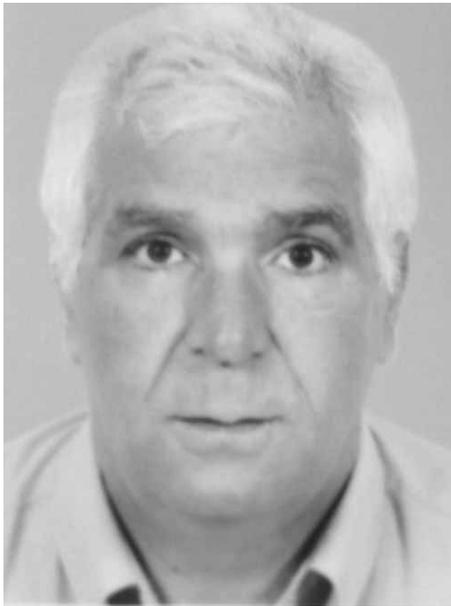
3300, Bd Rosemont, suite 100  
Montréal (QC) H1X 1K2  
Bus : 67, 197 et 467  
Tél.: (514) 729 6330



Nous louons les Voitures  
(Automatiques / manuelles)  
pour l'examen

Maroc-FMI

## Générosité de façade pour un droit de regard sur les politiques du pays



Par A. Saber, Diplomate à la retraite

**A**u cours de la période 2012-2016, le Fonds Monétaire International (FMI) a octroyé au Maroc trois Lignes de Précaution et de Liquidité (LPL) portant sur un montant global de 14,7 milliards de dollars : 6,2 milliards en 2012, 5 milliards en 2014 et 3,5 milliards en 2016. Il s'agit d'un record historique, réalisé par le gouvernement piloté par Abdelilah Benkirane. Pour ceux qui maîtrisent le fonctionnement et la philosophie du FMI, ce recours massif aux LPL ne signifie qu'une chose à savoir le fait que le Maroc a décidé, en toute souveraineté, de demeurer sous le joug du FMI. L'interpréter autrement serait une fabulation absurde et une contre-vérité, que le temps et les faits réels ne manqueront pas de dévoiler.

Mise en place par le FMI, il y a seulement quelques années, la LPL est un instrument financier qui a pour objectif d'apporter des financements pour satisfaire des besoins réels ou potentiels de la balance des paiements des

pays-membres qui mènent « de bonnes politiques économiques ». Contrairement à la Ligne de Crédit de Précaution (LCP) qui a été conçue pour être gardée en réserve, la LPL qui l'a remplacée, a été créée pour être utilisée immédiatement. Comparée à son ancêtre (LCP), La LPL a, donc, l'avantage de pouvoir apporter des liquidités mobilisables immédiatement et ce, en cas de besoin urgent de financement de la balance des paiements. La LPL est donc une assurance contre des chocs extérieurs imprévus.

Tous ceux qui s'intéressent à l'architecture financière internationale et notamment au fonctionnement et à la finalité des institutions de Bretton Woods, à savoir le FMI et la Banque Mondiale, savent pertinemment que l'assistance accordée par celles-ci n'est pas gratuite. Les prêts accordés par ces deux institutions internationales aux pays, généralement très endettés, sont conditionnés. En effet, le FMI conditionne l'octroi des prêts à la mise en place de réformes structurelles devant soutenir la croissance économique à moyen et long termes et assurer la soutenabilité des finances publiques. Ce qui devrait permettre à l'Etat-demandeur de recouvrer sa solvabilité et de disposer de bonnes marges de manœuvre budgétaires en vue d'honorer ses engagements (surtout extérieurs), et éviter de se trouver sous le coup de cessation de paiement.

Ces conditions, souvent draconiennes et impopulaires, ou plus exactement cette règle sacro sainte qui découle de la philosophie, de la finalité et du mode de fonctionnement des institutions de Bretton Woods n'admet aucune exception. C'est pourquoi, les observateurs avertis estiment, à juste titre d'ailleurs, que le Maroc n'a pu décrocher ces trois LPL portant sur ces énormes montants que suite à

des engagements qu'il a dû prendre officiellement envers le FMI. A cet égard, il convient de préciser que dans une lettre conjointe qui serait adressée au FMI, le 11 juillet 2014, le ministère des Finances et Bank Al-Maghrib (Banque Centrale) ont listé les engagements pris par le Maroc vis-à-vis de cette institution financière internationale. Selon certaines informations relayées par la presse locale, la liste des engagements pris, les réformes promises et les mesures décidées par les autorités marocaines serait assez longue. Parmi les réformes décidées par le gouvernement marocain pour confirmer davantage son statut de bon élève du FMI, on peut citer la réforme du système de compensation dans toutes ses composantes (carburants, farine et gaz butane...), la réforme du système des retraites, la réduction de la masse salariale dans la fonction publique, l'assouplissement du taux de change du Dirham dans le cadre d'une stratégie qui devrait déboucher sur le flottement total après quelques années, la réduction du déficit budgétaire ainsi que la refonte du cadre légal, institutionnel et réglementaire de la privatisation, en cours depuis 1993. Il s'agit de tout un programme bien ficelé et avec des échéances fixées à l'avance. Evidemment, dos au mur, le Maroc n'avait pas d'autres alternatives. Il était obligé d'accepter le diktat du FMI et amorcer les réformes exigées par les institutions de Bretton Woods dont la mission principale et prioritaire est d'arriver à élargir les bases et le champ d'action du libéralisme économique par la généralisation de la loi du marché, la promotion/domination du secteur privé dans le monde et le démantèlement du secteur public (privatisation des entreprises publiques et désengagement de l'Etat). Le FMI et la Banque Mondiale exigent aussi une indépendance accrue des banques centrales et la libé-

ralisation du marché de travail. Par conséquent, pour être éligible à une assistance du FMI, un pays donné doit, au préalable, s'engager à :

- Réduire le déficit budgétaire ;
- Laisser flotter sa monnaie ;
- Libéraliser le commerce international en réduisant au maximum les barrières protectionnistes ;
- Eliminer le dispositif visant le contrôle des prix (pas de plafond ni de plancher) ;
- Supprimer les subventions accordées par l'Etat ;
- Privatiser les entreprises publiques ;
- Adopter un cadre légal favorisant le respect absolu de la propriété privée ;
- Réduire l'ampleur de la corruption.

En 1983, la dégringolade du prix des phosphates, la principale source d'approvisionnement du budget de l'Etat à l'époque, le deuxième choc pétrolier, l'appréciation du dollar et l'augmentation vertigineuse des taux d'intérêt ainsi que le tarissement du stock des réserves en devises qui s'est établi à seulement 6 jours d'importation, ont installé le Maroc dans une situation économique catastrophique. Se trouvant presque sous l'emprise d'une cessation de paiement, le Maroc « n'avait plus de choix ». La seule option dont il disposait était de recourir au FMI et d'accepter ses conditions tout en entamant des négociations sur le rééchelonnement de sa dette extérieure envers le club de Paris et celui de Londres (créanciers publics et privés). Ainsi, le Maroc s'est lancé, à partir de 1983, dans la mise en œuvre du Programme d'Ajustement structurel (PAS) qu'exige le FMI, en contre-

À suivre : Page 7



**Maroc Canada Info**

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info



Maroc-FMI

## Générosité de façade pour un droit de regard sur les politiques du pays (Suite de la page 6)

partie de l'octroi de son aide. Au cours des décennies 80 et 90 du siècle dernier, le Maroc a entamé, dans le cadre du PAS, une multitude de réformes structurelles visant le redressement économique. Le Maroc a pu, au cours desdites décennies, satisfaire plusieurs exigences du FMI notamment celles concernant la libéralisation du commerce international, l'élimination du contrôle des prix, l'amenuisement des subventions étatiques, la privatisation des entreprises publiques à partir de 1993 en « se contentant de ne céder que ses bijoux ». Tout en saluant, en termes fort élogieux, les résultats enregistrés par le Maroc, le Fonds Monétaire International, qui considère son programme comme un tout indivisible, a continué d'harcéler les gouvernements marocains successifs en leur demandant, avec insistance, d'entreprendre des efforts supplémentaires dans les autres volets à savoir la diminution significative du déficit budgétaire, le flottement de la monnaie nationale, l'atténuation de l'ampleur de la corruption et le lancement d'une nouvelle vague de privatisations.

**Le gouvernement marocain qui a fini par obéir au diktat du FMI, a décidé d'accéder à ses revendications, à partir de 2015.**

En 2015, et en sa qualité d'élève presque modèle du FMI, le gouvernement marocain, qui a tenu à « joindre la parole aux actes », a amorcé un second programme de réformes pour honorer ses engagements vis-à-vis du FMI. Ainsi, le Maroc a adopté, sans l'affirmer ouvertement, une nouvelle batterie de mesures pour boucler la boucle, en engageant de nouvelles réformes qui lui permettent de satisfaire les autres exigences du FMI. C'est-à-dire les exigences qu'il n'a pas pu respecter au cours des tentes dernières années, dont notamment la réduction du déficit budgétaire

qui doit être ramené à 3% du PIB, le flottement de la monnaie et la relance du programme de privatisation amorcé en 1993, conformément à la loi 39-83 autorisant le transfert des entreprises publiques au secteur privé.

Pour pouvoir réduire le déficit budgétaire, il n'y a pas de recette magique. Il faut augmenter les recettes et réduire les dépenses publiques. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement Benkirane II (octobre 2013-2016) a opté pour la méthode la plus facile qui consiste à augmenter les recettes, surtout fiscales, et réduire les crédits alloués à la caisse de compensation et à la contribution de l'Etat aux régimes des retraites et surtout à la Caisse Marocaine des Retraites (CMR) en revoquant l'affectation des crédits budgétaires affectés à la rubrique « Charges communes ». Ces dernières, qui font partie du budget général de l'Etat (budget des ministères), sont constituées des charges de l'Etat (dépenses ordinaires) qui ne peuvent être ventilées par ministère à cause de leur caractère général, dont notamment les fonds alloués à la caisse de compensation et au paiement de la contribution de l'Etat à la Caisse Marocaine des Retraites (CMR).

Aussi, et en application de la lettre conjointe du 11 juillet 2014, les autorités marocaines ont lancé un programme complémentaire de réformes, articulé autour des principaux axes suivants :

### Réforme de la Caisse de Compensation :

Pour le gouvernement marocain, la réforme de la Caisse de Compensation était inévitable et devait être entreprise, sans tarder, vu l'aggravation continue du déficit budgétaire depuis des années. Certains responsables gouvernementaux estiment que : continuer à accorder des subventions par le biais du bud-

get général de l'Etat pour soutenir les prix de certaines denrées de consommation dont les carburants, le gaz butane, la farine et le pain... serait « une attitude irresponsable et une aberration » qui aura comme conséquence directe l'alourdissement du déficit budgétaire qui a atteint des taux alarmants,

Convaincu « de la pertinence

de son approche », le gouvernement marocain a décidé, le 1<sup>er</sup> décembre 2015, de passer à la libéralisation des prix des carburants. Ce faisant, il a franchi le premier pas devant l'amener à entamer, ultérieurement, une réforme totale mais graduelle du système de la compensation. En réalité, le projet de réforme amorcé par le gouvernement

marocain de l'époque vise la suppression, pure et simple, des subventions accordées par l'Etat pour soutenir les prix des produits de consommation de base. L'objectif final et inavoué est d'arriver à imposer la vérité des prix, une notion très chère au FMI.

**À suivre : Page 10**

# Inspira Langues

## Le meilleur à vous offrir!

### > Inspira...

- Une école de langues et de rattrapage scolaire.
- Un espace où la passion d'apprendre et de réussir est de mise.
- Une administration à l'écoute de ses étudiants.
- Un corps professoral selon les plus hauts standards d'un enseignement de qualité.

## NOUS SOMMES EN PÉRIODE D'INSCRIPTION !

Inspira Langues offre une panoplie de cours:  
**ANGLAIS | FRANÇAIS | ARABE | JAPONAIS | ESPAGNOL | MANDARIN | PORTUGAIS | TURC**  
 ET BIEN D'AUTRES...

### > AUX OPTIONS DIVERSES :

- Âges: enfants, adolescents et adultes.
- Niveaux: de 1 à 6.
- Type de cours: Langue générale, des affaires, du voyageur...
- Préparation aux différents tests: TOEFL / TOEIC / JLPT / DELE...
- Durée des cours: 8 semaines.

Les tests de classement sont offerts gratuitement

Inspira rattrapage scolaire met à votre disposition des cours sur-mesure en mathématiques, physique, chimie et bien d'autres...

## www.ecole-inspira.com

Nos cours sont offerts le jour et le soir du  
**LUNDI AU DIMANCHE**

**POUR TOUTE INFORMATION :**  
 eli@ecole-inspira.com  
 Tél. (514) 946-5079

9823 Boul Saint-Laurent  
 Montréal, QC  
 H3L 2N5

Publicité...



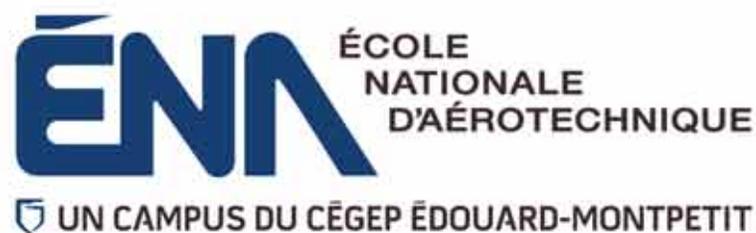
  
**CONSEILSTAXES**  
IMPÔTS, FISCALITÉ ET TAXES À LA CONSOMMATION  
**YOUSSEF EL ARIBI, M.FISC**  
MAITRE EN FISCALITÉ  
E-MAIL : YOUSSEF.ELARIBI@CONSEILSTAXES.COM  
LAVAL : 514 806 1641  
SHERBROOKE : 819 674 1641  
BUREAU : 400, BOUL. CURÉ-LABELLE, SUITE 204, LAVAL, QC, H7V 2S6

  
**Bertrand Deslauriers**  
ATTORNEYS/AVOCATS  
www.bdia.ca  
**J.F. Bertrand (Avocat)**  
83 Saint-Paul Ouest, Montréal (Québec) H2Y 1Z1 - CANADA  
Tél: (514) 842-8051  
E-mail: jf@bdia.ca  
Toutes questions relatives aux deux domaines du droit reliées à l'immigration et à la citoyenneté canadienne.  
Processing:  
- Demandes de visas d'immigrants.  
- Permis d'études.  
- Permis de travail.  
- Visa de visiteur.  
- Regroupement familial (parrainage de conjoints, enfants et parents).  
- Carte de résidence permanente.  
- Demande de citoyenneté.  
Litige:  
- Solution de problèmes légaux.  
- Demande de refuge.  
- Demandes humanitaires.  
- Contestations devant les tribunaux.  
Préférable de communiquer par email et joindre la ou les lettres de problèmes s'il y a lieu: jf@bdia.ca

**VOUS AVEZ LA MARCHANDISE ?  
NOUS AVONS LES CLIENTS !**  
Votre publicité dans  
Maghreb Canada Express à partir de 30 \$ !  
Téléphonez au : 514-576-9067  
Courriel : info@maghreb-canada.ca

  
  
ÉCOLE DES CHAMPIONS OLYMPIQUES DE TAEKWONDO  
**20% DE RABAIS**  
INSCRIVEZ-VOUS ET GAGNER  
**VOTRE UNIFORME GRATUIT !**  
514.721.8173  
WWW.ECOTAEKWONDO.COM

  
1118, Ste-Catherine Ouest, Suite 505 (Métro Peel)  
Tél. : (514) 878-9547 - Sans frais : 1-877-353-6888  
**Profitez des plus bas prix du marché pour des dates très demandées vers le MAROC et vers l'ALGERIE**  
Passez Aid El Kbir en famille, et retournez au Canada à temps pour l'entrée scolaire Plusieurs départs possibles  
**Exemple: départs et retour vers CASABLANCA pour seulement \$1269.00 taxes incluses**  
Du 27 juin au 28 août, ou du 29 juin au 30 août, ou du 01 juillet au 28 août, ou du 02 juillet au 30 août.  
**Exemple: départs et retour vers ALGER pour seulement \$1260.00 taxes incluses**  
Du 24 juin au 27 août, ou du 25 juin au 28 août, ou du 26 juin au 27 août, ou du 03 juillet au 28 août.  
**Places limitées réservez vite. Plusieurs dates sont disponibles**  
Pour réservation et information Veuillez contacter Nos bureaux :  
**Voyages TAM St-Catherine (Montréal) : 514-878-9547**  
**Voyages TAM Québec (Ste Foy) : 581-981-4567**  
  
**terratoours**  
PARTEZ EN CONFIANCE  
http://www.terratoours.ca/



# DES EMPLOYEURS ONT BESOIN DE VOUS!



Développez vos compétences avec ce programme menant à une attestation d'études collégiales (AEC)

PERFECTIONNEMENT  
DE 6 MOIS

## AGENT DE MÉTHODE

ASSEMBLAGES STRUCTURAUX EN AÉRONAUTIQUE

Date limite d'inscription : 16 avril 2018

Formation intensive à temps plein du 7 mai au 2 novembre 2018.  
Les cours ont lieu du lundi au vendredi entre 16 h et 23 h.

SOIRÉE D'INFORMATION

11 avril 2018 à 19 h

5555, place de la Savane à Saint-Hubert  
RSVP : [fc-ena@cegepmontpetit.ca](mailto:fc-ena@cegepmontpetit.ca)

450 678-3561 poste 4494

[cegepmontpetit.ca/ENA-AEC](http://cegepmontpetit.ca/ENA-AEC)





Maroc-FMI

## Générosité de façade pour un droit de regard sur les politiques du pays (Suite de la page 7)

A ce sujet, il sied de rappeler que la Caisse de Compensation a été créée en 1941, c'est-à-dire durant la période coloniale, sous forme d'établissement public. Elle a été réorganisée en septembre 1977. Sa mission consista à subventionner les prix des produits de consommation de base afin d'éviter une dégradation du pouvoir d'achat et du niveau de vie de la couche sociale la plus déshéritée. En 2012, première année du gouvernement d'Abdelilah Benkirane, le montant de la subvention versée, à cet effet, par le truchement du budget général de l'Etat a atteint un montant de 53,3 milliards de Dhs (5,61 milliards de dollars). Une année après, c'est-à-dire en 2013, cette subvention a chuté pour s'établir à seulement 42,5 milliards de Dhs, soit un taux de régression de 20,26%. Depuis cette date, les crédits budgétaires affectés à la Caisse de Compensation ne cessent de baisser d'une façon très significative. Il convient de préciser que les institutions de Bretton Woods imposent la suppression des subventions, qu'elles considèrent comme une pratique incompatible avec la philosophie ultralibérale et le libre jeu de la loi de l'offre et de la demande.

### La réforme du système des retraites :

Annoncé depuis quelques années, la réforme des régimes de retraite est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Il s'agit d'une réforme sélective et paramétrique qui n'a touché que la Caisse Marocaine des Retraites (CMR). Craignant un épuisement total des réserves des caisses de retraites vers 2022, le gouvernement marocain a « dû agir rapidement » pour éviter une catastrophe prévisible. En vertu de cette réforme, l'âge de retraite passera progressivement de 60 à 63 ans en 2019. En plus du relèvement de l'âge de retraite, la réforme lancée en 2017 exige une augmentation de 4 points des cotisations des 400 000 fonctionnaires affiliés à la CMR. La Cour des Comptes a vivement critiqué cette réforme. De leur côté, les syndicats ont rejeté fortement cette réforme, car ils estiment qu'une vraie réforme doit être globale pour concerner tout le système et tous les régimes des retraites.

A cet égard, il est à préciser que le gouvernement marocain a mis en exergue l'existence d'un déficit chronique de la CMR sans donner la

moindre précision sur sa genèse et les facteurs qui l'ont produit (baisse du nombre des postes budgétaires créés par la fonction publique, augmentation du taux de chômage, surtout des jeunes, et mauvais emploi des ressources des caisses...). Tout le monde sait que le déficit cumulé par la CMR est devenu inquiétant et intenable mais, rares sont les personnes qui peuvent expliquer à la population marocaine les vrais facteurs qui ont poussé la CMR à connaître ce sort peu enviable. Il faut savoir aussi qu'en novembre 2015, le FMI avait demandé au gouvernement marocain de procéder, sans trop tarder, à une réforme des régimes de retraites.

### Fiscalisation agricole

Exonérés d'impôt pendant plus de 30 ans en vertu d'une décision prise par Feu Hassan II en 1984 pour les aider à faire face aux conséquences désastreuses d'un long cycle de sécheresse qui a sévi au Maroc au début de la décennie 80 du siècle dernier, les exploitants agricoles ont été priés de mettre la main à la poche, en 2014. Il s'agit en fait d'une recommandation formulée par le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE), en 2012. Lors de son discours du 30 juillet 2013, le Roi Mohammed 6 a annoncé la fin de l'exonération des agriculteurs. Par voie de conséquence, ceux-ci ont été appelés à rejoindre le système fiscal. Quelques mois seulement après le discours royal, une partie des exploitants agricoles ont été imposés. En effet, les grands agriculteurs à savoir ceux qui ont réalisé un revenu annuel supérieur à 35 millions de Dhs ont été priés de passer à la caisse, en 2014. En 2015, cette limite a été ramenée à 20 millions de Dhs. Par conséquent, les agriculteurs dont le revenu annuel est inférieur à 20 millions de dhs ont continué de bénéficier du même avantage et partant de l'exonération fiscale jusqu'au 31 décembre 2017. En effet, la Loi des Finances 2018 invite une troisième catégorie d'agriculteurs à rejoindre le club des opérateurs assujettis à l'impôt. Il s'agit des agriculteurs qui réaliseront un revenu annuel supérieur à 10 millions de Dhs. Pour le moment, il paraît que ce nouvel impôt qui a le mérite de renforcer l'équité fiscale, n'aura pas un grand effet sur les recettes ordinaires de l'Etat à cause

de l'importance du revenu annuel minimum fixé pour la fiscalisation agricole. Néanmoins, il s'agit d'une initiative louable qui consacre le principe selon lequel « celui qui gagne de l'argent doit payer les impôts ».

### La réduction du déficit budgétaire

Le gouvernement marocain compte ramener le déficit budgétaire à 3% du PIB en 2018. De 4,2 % en 2015, le déficit budgétaire passera donc à 3% en 2018, soit donc une baisse de 1,2 point en trois ans. Il faut rappeler que la réduction du déficit budgétaire est l'une des principales conditions imposées par le FMI.

### La réduction de la masse salariale dans la fonction publique

Pour être en mesure de réaliser cet objectif, le gouvernement marocain a eu recours à deux mesures à savoir le gel des salaires et la réduction des postes d'emplois dans la fonction publique. En 2016, le nombre des postes budgétaires créés par l'Etat (emplois dans l'administration publique) a été de l'ordre de 25 995 postes. En 2017, ce nombre a été ramené à 23 768 postes. Pour sa part, la Loi des Finances au titre de l'année 2018 prévoit la création de 19 315 postes budgétaires seulement. Ainsi, Entre 2016 et 2018, le nombre des postes budgétaires créés devra enregistrer une baisse de 25,7%, soit une perte de 6680 postes et ce, dans un pays où le vrai taux de chômage est alarmant et où l'opération de recrutement par le secteur privé n'obéit que très rarement aux critères de la compétence et de la qualification. Le clientélisme et les relations familiales demeurent les facteurs déterminants qui influencent et orientent les recrutements par le secteur privé.

### Le lancement d'une nouvelle vague de privatisations

Une récente étude menée sur les entreprises et les établissements publics (EEP) a abouti à la nécessité de procéder rapidement à la refonte du cadre légal, institutionnel, et réglementaire du processus de privatisation en cours, depuis 1993. L'objectif est d'amender la loi 39-89 autorisant le transfert des entreprises publiques au secteur public. Selon le rapport sur les EEP accompagnant la Loi des Finances 2018, la privatisation sera décidée en fonction

de certains critères dont notamment le caractère stratégique des entreprises et leur rôle dans l'accompagnement des politiques économiques et sociales de l'Etat. A ce sujet, il convient de préciser que jusqu'au 31 décembre 2016, 51 sociétés et établissements publics ont été transférés au secteur privé, ce qui a permis à l'Etat marocain de disposer d'une recette globale de 102,9 milliards de Dhs (soit presque 11 milliards de dollars). Au cours de cette période (1993-2016), le gouvernement marocain a cédé, ou plus exactement bradé, presque tous « ses bijoux » très convoités par le secteur privé mais dont la privatisation ne posait pas de sérieux problèmes pour la politique et la stratégie économique de l'Etat. Parmi les entreprises publiques privatisées, entre 1993 et 2016, figurent : Maroc Télécom, la BNDE (Banque Nationale pour le Développement Economique), CIOR (ciment), Régie des Tabacs, Shell-Maroc, la SAMIR (raffinerie de pétrole) et COTEF (complexe de textile de Fès)....

La majorité des entreprises et les établissements publics qui ont échappé à la première phase de privatisation, en cours depuis 1993, jouent un rôle économique et social stratégique et de très haute importance pour l'Etat. C'est pour cette raison que la Loi des Finances s'est contentée d'annoncer la décision prise par l'Etat de procéder à une refonte de la loi 39-89 et ce, pour exprimer sa volonté d'honorer ses engagements vis-à-vis du FMI tout en se donnant le temps nécessaire pour réussir une seconde vague de privatisations, sans perdre son emprise sur les principaux outils de sa politique économique et sociale. En 2018, 210 établissements publics opèrent dans plusieurs secteurs clés dont l'agriculture, la santé, l'éducation, l'énergie, le tourisme, les finances, l'urbanisme et l'aménagement, ainsi que les infrastructures de base... En 2018, on a recensé 43 entreprises publiques à participation directe du Trésor marocain ayant un rôle socio-économique crucial et stratégique telles que l'OCF (phosphates), la RAM (transport aérien), l'ONCF (transport ferroviaire), l'ONEE (eau potable et électricité), la CDG (finances), l'ADM (autoroutes), en plus de MASEN (énergies renouvelables) et Barid Al

À suivre : Page 11



Maroc-FMI

## Générosité de façade pour un droit de regard sur les politiques du pays (Suite de la page 10)

Maghrib( poste) ...

### Assouplissement du régime de change

Le 15 janvier 2018, le Maroc a passé à un régime de change plus souple. Cette première étape s'inscrit dans le cadre d'un processus progressif qui devrait déboucher sur le flottement du dirham et partant une libéralisation complète de la monnaie marocaine, après une phase transitoire qui s'étalerait sur une période de 10 à 15 ans. Le régime de change en vigueur au Maroc reste toujours un régime administré où les autorités monétaires marocaines ( Bank Al-Maghrib) continueront de jouer un rôle déterminant et décisif. Le changement introduit au début de cette année ne concerne, principalement, que la marge de fluctuation à la hausse ou à la baisse qui exigera une intervention des autorités marocaines afin d'éviter une appréciation ou dépréciation excessives du dirham. A partir du 15 janvier 2018, cette marge qui était fixée à 0,3% auparavant, a été élargie pour atteindre 2,5%. Concrètement, cela veut dire que, dorénavant, les autorités marocaines ne doivent intervenir que si la fluctuation du dirham (appréciation ou dépréciation) se situe au-delà de la marge fixée, c'est-à-dire 2,5%. Par conséquent, si la valeur du dirham ne dépasse pas les limites inférieure ou supérieure de cette fourchette, les autorités monétaires n'ont pas le droit d'intervenir. Il convient de rappeler que l'introduction de cette réforme, qui devrait avoir lieu en juillet dernier, a été reportée à la dernière minute.

Evidemment, pour réussir ce pari et arriver, comme souhaité et planifié, à une libéralisation complète du dirham

d'ici 10 à 15 ans, le Maroc doit nécessairement créer les conditions économiques qui permettent un accroissement substantiel de la demande sur sa monnaie. Sinon, la dépréciation alarmante du dirham sera inéluctable et même irréversible. En effet, la valeur d'une monnaie (taux de change) est intimement liée à la richesse et à la puissance économique du pays concerné. Dans un régime de change flottant, le dirham sera considéré comme une marchandise, c'est-à-dire que sa valeur sera déterminée par le libre jeu de l'offre et de la demande. A ce sujet, il importe de préciser que la monnaie conserve, quand même, certaines particularités qui la différencient de toutes les autres marchandises et ce, même dans un régime de change entièrement flexible.

Le Maroc doit agir, et dès maintenant, sur les facteurs qui déterminent le niveau de la demande sur le dirham, dont notamment l'offre exportable- sur les plans quantitatif et qualitatif- et les capacités d'accueil des touristes étrangers. Ces deux postes figurent parmi les principaux pourvoyeurs de devises étrangères et les principaux facteurs qui agissent positivement ou négativement sur la demande du Dirham. Avec un déficit chronique et structurel de la balance commerciale et un taux de couverture largement en deçà de 60%, et une offre touristique très moyenne et peu diversifiée, la demande sur le Dirham sera insuffisante pour le maintenir, même au niveau actuel, ce qui va entraîner sa dépréciation. Pour éviter de se trouver dans ce cas de figure, le Maroc doit agir dans le cadre d'une politique économique générale, globale et cohérente qui prend en considéra-

tion les objectifs et les échéances fixées par la politique monétaire. La valeur du Dirham ne peut dépendre que des performances économiques du Maroc, c'est-à-dire de son tissu industriel et du niveau quantitatif de sa production et de sa diversification.

### La lutte contre la corruption

Avec un score de 36/100, le Maroc occupe le 90<sup>ème</sup> rang sur les 168 concernés par le classement de Transparency International sur la perception de la corruption. Pire encore, il a perdu 8 places en 2015 et 2 en 2016. Par ce résultat médiocre et décevant, le Maroc occupe le 9<sup>ème</sup> rang dans le monde arabe.

Malgré une volonté affichée par les autorités marocaines, et les énormes fonds dédiés à la lutte contre ce fléau dévastateur, le Maroc n'arrive pas à s'en débarrasser. A cet égard, il importe de savoir que les fonds alloués à la lutte contre la corruption sont de l'ordre de 1,8 milliards de Dhs. Il s'agit d'une ligne budgétaire dont l'ordonnateur est le chef de gouvernement. En mai 2016, le Maroc a lancé un ambitieux programme de lutte contre la corruption. En dépit de ces efforts vivement soutenus par la coopération internationale, la corruption résiste et s'amplifie au fil des ans comme si c'était une fatalité, entièrement indépendante de la volonté des êtres humains.

Ainsi, il paraît clairement que les gouvernements marocains ne décident d'agir avec promptitude, efficacité et fermeté que lorsqu'il s'agit de porter atteinte aux intérêts économiques de la population et surtout de la couche la plus déshéritée comme c'était le cas pour la suppression des subventions étatiques aux prix des produits de

consommation de base, la réduction de la masse salariale dans la fonction publique, la réduction du déficit budgétaire et le lancement imminent d'une seconde vague de privatisation... Par contre, lorsqu'il s'agit d'actions de protection de la population contre la précarité, l'arbitraire, les abus et la corruption qui fait perdre au Maroc plusieurs points de croissance économique, le gouvernement adopte une attitude passive marquée par une inertie presque totale. En agissant de cette manière, le gouvernement oublie que le programme du FMI est un tout indivisible dont la lutte contre la corruption n'est qu'un volet parmi d'autres. Pour arracher la bénédiction du FMI et confirmer son statut d'élève-modèle, le gouvernement marocain doit mettre en œuvre toutes les recommandations (exigences) du FMI dont la lutte contre la corruption. Le FMI ne peut être « généreux » qu'avec les pays qui acceptent, « en toute souveraineté », d'obéir à son diktat et de satisfaire toutes ses exigences, qui constituent un tout indivisible.

Le gouvernement marocain sait pertinemment que le FMI ne vise pas la petite corruption dont sont victimes les citoyens simples. Ce qui importe pour le FMI, c'est la lutte acharnée contre la corruption d'envergure qui empêche la loi de la concurrence de sévir et de jouer pleinement son rôle afin de permettre à chaque opérateur économique de s'octroyer la part du marché privé ou public qu'il mérite.

Ahmed Saber.

## La parole aux moins de 18 ans

Vos jeunes sont invités à s'exprimer dans cette rubrique. Faites nous parvenir leurs textes ou leurs dessins par courriel à : info@maghreb-canada.ca avant le 24 du mois.

### L'École publique québécoise vue par Majid (Élève de Secondaire 1)



France : L'affaire Mennel

# Une voix, un foulard



Par Mustapha  
Bouhaddar

**J**e ne suis pas un amateur de l'émission de divertissement « The Voice », qui passe en prime time sur TF1, mais un ami m'a envoyé une vidéo.

On y voit une jeune femme qui s'avance et chante un magnifique *Hallelujah*. Nul

peut rester indifférent, à ce visage d'ange, à ces yeux bleus, et à cette voix qui donne la chair de poule.

## Le foulard et la langue arabe

L'affaire Mennel, c'est encore deux poids deux mesures : Zemmour qui pousse à la haine raciale dans ses écrits, et dans les médias continue d'exercer son métier sans problème au nom de la liberté d'expression. Car après tout, que reproche-t-on à Mennel ? Elle a donné son avis sur l'attentat de Nice comme on le fait tous au coin d'une machine à café au travail, ou dans un restaurant.

Mennel a écrit sur sa page Facebook : « C'est devenu une routine, un attentat par semaine. Et toujours pour rester fidèle, le "terroriste" prend avec lui ses papiers d'identité. C'est vrai que quand on prépare un sale coup, on oublie surtout pas de prendre ses papiers. »

Tout le monde s'est posé la même question quand on nous a informés qu'un passeport d'un des terroristes de l'attentat du 11 septembre a été trouvé intact. Curieux ! Tous ces terroristes à l'image des frères Kouachi, qui laissent leurs papiers d'identité après leurs crimes.

## Pourquoi Mennel ?

Je suis sûr que si on fouille dans les pou-

belles de tous les candidats de « The Voice », on ne sera pas déçus. Et si Mennel énerve tout ce monde, c'est parce qu'elle porte un foulard et chante en arabe une chanson de Léonard Cohen qui prêche pourtant la paix et la tolérance.

## Des tentations complotistes

Comme on peut le lire dans le journal « Libération » du 18 février 2018, un article de Saïd Benmoufok, Professeur de philosophie au lycée Condorcet de Limay (Yvelines), sous le titre : « Pour lutter contre les tentations complotistes de certains de leurs élèves, les enseignants doivent d'abord comprendre pourquoi ces propos circulent et séduisent. »

L'auteur de l'article souligne : « Mennel Ibtissem aurait pu être l'une de mes élèves. Ses tweets nourris de rumeurs et contre-vérités glanées sur Internet ne sont heureusement pas la norme, sans être une exception. Ils font désormais partie du quotidien des enseignants. Ce sont des propos souvent farfelus, parfois choquants, toujours inacceptables. Pour les affronter, les déconstruire, on doit les entendre. Car comment combattre un phénomène dont on ne comprend pas le sens ? La fermeté sur les principes n'est pas la fermeture au dialogue. »

Là où nous voyons des mensonges grotesques, certains jeunes esprits croient exercer leur sens critique. Des idées complotistes leur servent à contester les médias, les institutions, les pouvoirs. Et l'ignoble traitement infligé à Mennel ne fera que conforter leur lecture binaire du monde. Car le poison des comparaisons agit déjà dans les consciences, Comme par hasard, ils ont laissé chanter un juif et ont éliminé une musulmane ; « La liberté d'expression garantit la parole des uns et le silence des autres. »

*Sentiment d'un deux poids deux mesures, et terrible soupçon élevé au rang d'évidence : « ils » ne veulent pas de « nous ». Donc « nous » ne voulons pas d'eux ». L'extrémisme religieux peut alors s'engouffrer dans la brèche identitaire. Il opposera l'islam à l'Occident, et la France aux musulmans. Perfusée aux réseaux sociaux, une partie de mes élèves se trouve dans une zone grise, tentée par le repli communautaire, le désir de radicalité et de rupture. C'est eux qu'il nous faut ramener en priorité dans le giron des valeurs républicaines. Mais leur répondre par l'exclusion serait les précipiter dans les bras d'intégristes qui n'attendent que cela. Pour contrarier les tentations extrêmes, nous autres, enseignants, n'avons d'autre arme que l'éducation. Il nous faut expliquer sans relâche le sens des règles communes, et mieux les faire appliquer. Accepter que la provocation soit souvent la compagne du jeune âge. Admettre qu'à 20 ans, on a encore le droit de se tromper. Regarder, oui, les faux pas de la jeunesse avec une part de bienveillance. Et tenir fermement ce principe : comprendre une erreur n'est pas l'excuser, mais la seule manière de la corriger.*

*Nos classes sont pleines de jeunes esprits en devenir, de personnalités parfois bouillonnantes, traversées de contradictions, affirmant une chose un jour et son contraire le lendemain. Dans cette matière informe, nous devons patiemment semer des graines d'intelligence et de citoyenneté. Enseigner l'exercice du doute là où l'élève attend des certitudes immédiates. L'ouvrir aux pensées complexes lorsqu'il se contente d'idées simplistes. Et savoir qu'au dehors, tous les semeurs de haine s'emploieront à détruire ce fragile édifice. Il faut imaginer Sisyphe en professeur. »*

## Mennel, une Française ordinaire

Comme l'a bien analysé l'auteur cité ci-dessus, « Et pendant qu'on s'acharne sur les tweets malheureux d'une Française ordinaire, les agitateurs se frottent les mains. On les entend déjà se réjouir de ce énième épisode du feuilleton « islam ». Mennel a renoncé. L'extrême droite se félicitera d'avoir fait reculer une musulmane. Les laïcards se gausseront d'avoir triomphé d'une femme voilée. Les intégristes dans les quartiers et sur Internet n'auront plus qu'à poursuivre leur travail mortifère, en répétant à chaque jeune qu'ils croiseront : « Mennel c'est ta sœur, Mennel c'est toi, Mennel c'est nous. » Car l'identification est irrésistible. Le symbole est déjà là, prêt à l'usage : Mennel, c'est une partie de la jeunesse de France à qui l'on refuse sa part de la France. »

*Et comme d'habitude, des enseignants se retrouveront en première ligne à devoir expliquer à leurs élèves que, non, la France n'est pas islamophobe, que la laïcité protège tous les citoyens à égalité, que la liberté d'expression est garantie dans ce pays. Ce travail, on le fera,*

*bien sûr. Parce que c'est notre métier. Parce qu'il faut bien le faire. On le fera avec conviction, avec acharnement, en ayant tout de même à l'esprit qu'il sera encore plus difficile demain d'être entendu par nos élèves. »*

## Le soutien de Christiane Taubira

Dans « Le Point » du 22/02/2018, l'ancienne garde des Sceaux s'est exprimée sur « l'affaire Mennel ». Elle condamne les références intellectuelles, mais apporte son soutien à la jeune femme. Restée silencieuse jusqu'alors sur l'affaire qu'elle a « découverte tardivement », Christiane Taubira s'est exprimée, ce jeudi 22 février, sur la « polémique Mennel ». Candidate à *The Voice*, la jeune femme avait choisi de quitter l'émission, après que des messages complotistes postés après les attentats de 2016 ont été rendus publics, provoquant de vives réactions. Face à l'ampleur de la polémique, la chanteuse avait présenté ses excuses, affirmant avoir conscience que ses propos « étaient des bêtises », écrites alors qu'elle n'avait que 20 ans et était « choquée » et bouleversée par l'attentat de Nice. L'ancienne garde des Sceaux revient sur l'affaire en saluant d'abord l'interprétation d'« Hallelujah » (de Leonard Cohen) par Mennel Ibtissem, qu'elle qualifie d'« enchantement », avant d'en venir au fond.

« On vous reproche votre *turban*, disent-ils. Il vous sied délicieusement, sans rien dissimuler de votre beauté encore en éclosion. Ils vous reprochent de chanter en arabe... incultes, ils ne savent pas finir la phrase : en arabe la chanson d'un Juif magnifique », écrit-elle sur sa page Facebook. Sur les publications controversées, Christiane Taubira affirme que les « références intellectuelles » de la jeune femme (Tariq Ramadan et Dieudonné, cités dans les publications) étaient « loin d'être recommandables ». Mais elle pointe du doigt ce qu'elle estime être « le seul sujet » : « Le souci, c'est la fascination qu'ils parviennent à exercer sur de jeunes esprits, même brillants. » Si l'ancienne ministre approuve les excuses présentées par Mennel Ibtissem, elle la met aussi en garde. « Vos excuses sont la marque de votre dignité. Elles ne doivent pas vous exonérer d'une vigilance sur la sensibilité des autres, sur les plaies qui ne referment pas, sur ces cicatrices qui saignent et saigneront encore, selon les mots du poète Antara », prévient-elle.

Quant à moi, je crois beaucoup en cette jeunesse qui contrairement à nous et à nos parents, ne se laissera pas faire, car elle a du caractère, elle est digne et fière. Il faut aussi savoir être indulgent envers les jeunes. Rimbaud n'avait pas écrit jadis : « je suis jeune, tendez-moi la main. »



Photo : Page facebook de Mennel



France

# Les sans-abris dans la métropole

Chaque fois que je croise un SDF à Paris, je ne peux m'empêcher de penser que jadis il était sûrement un beau bébé choyé par ses parents. Car d'après l'étude réalisée par l'Insee et l'Ined, parmi les 140 000 sans-abri qui vivaient en France en 2012, une part non négligeable a fait des études supérieures. Par ailleurs, leur nombre a connu une augmentation de 50% en 11 ans.

## La Fondation Abbé Pierre

Faire en sorte que tout le monde ait un toit. La proposition n'est pas nouvelle. Déjà en 2002, une dizaine d'associations adressaient une lettre ouverte aux candidats à la présidentielle, sous forme de défi: «Plus personne à la rue dans cinq ans, le voulons-nous?» Quinze ans plus tard, la Fondation Abbé Pierre (FAP) propose de nouveau un plan pour «mettre fin au scandale des personnes sans domicile». «C'est possible», assure l'association. «On peut le faire en moins de cinq ans dans les villes petites et moyennes et moins de dix ans dans les métropoles».

En publiant son plan, la Fondation Abbé Pierre compte de nouveau interpellé les 11 candidats à la présidentielle qui débattront sur BFMTV et Cnews. Déjà en février dernier, l'organisme de lutte contre l'exclusion avait alerté les candidats sur la situation du mal-logement en France et présenté un plan de 15 propositions. Mais depuis, le sujet a eu du mal à s'imposer dans cette campagne très marquée par les affaires.

## Qui sont ces sans-abris ?

Abris de fortune, tentes, matelas sur les trottoirs... Ce spectacle est devenu habituel dans les grandes villes françaises, comme à Paris. En France, 143 000 personnes sont sans domicile fixe (SDF). Cette situation de grande précarité est loin d'être homogène puisque les SDF peuvent autant être des jeunes en manque d'emploi, des famil-

les, mais aussi des actifs qui n'ont pas les moyens d'accéder à un logement.

Un sans-abri sur quatre travaille

Comme toutes les nuits, les camionnettes du Samu social sillonnent les rues de la capitale. Un homme âgé a été signalé rue d'Alésia, c'est un habitué. Direction le centre d'hébergement du Samu social, au sud de Paris. Tous les soirs, 23 personnes sont accueillies ici et peuvent bénéficier d'un repas et d'un peu de répit. Les places sont chères et aucune n'est garantie.

En France, un sans-abri sur quatre travaille. La question de l'hébergement devient alors particulièrement cruciale pour pouvoir maintenir son emploi. Aujourd'hui, plusieurs associations et applications sur Internet permettent à des riverains et à des SDF de communiquer et de garder du lien social.

## La fondation reproche aux politiques de ne pas s'emparer du sujet

Que faire ? La fondation Abbé-Pierre demande plus de "volontarisme politique", estimant que nombre d'engagements politiques ont été tout simplement "reniés". C'est ainsi le cas de la garantie universelle des loyers, votée en 2014, mais abandonnée car jugée trop coûteuse à mettre en place. Le rapport pointe aussi du doigt les objectifs de construction de logements : alors que l'État en promettait 500 000 par an, dont 150 000 logements sociaux, ils sont "bien loin d'être atteints" :

"Seuls 109 000 [logements sociaux] ont été financés en 2015, en baisse annuelle de 9 %. Un même bilan décevant concerne la production de logements très sociaux à bas niveau de quittance, à peine plus de 700 ont été programmés alors que 3 000 étaient promis en 2015."

La 22<sup>e</sup> édition du rapport annuel sur l'état du mal-logement de la Fondation Abbé Pierre dessine le portrait d'une France fracturée par la

crise du logement. 4 millions de personnes sont sans abri, mal logées ou sans logement personnel.

Outre ces situations les plus graves, 12,1 millions de personnes sont touchées à des degrés divers par la crise du logement. Effort financier excessif, précarité énergétique, risque d'expulsion locative, copropriétés en difficulté, surpeuplement... au total, sans les doubles comptes, près de 15 millions de personnes sont touchées, à un titre ou à un autre, par la crise du logement.

À bien des égards, pour les

pauvres, les classes populaires et moyennes, la situation tend à s'aggraver, en particulier depuis la hausse des prix de l'immobilier des années 2000 et le déclenchement de la crise économique en 2008.

Une honte pour un pays comme la France, pays des droits de l'homme qui donne des leçons aux autres pays de la planète. Coluche visionnaire, se demandait pourquoi se mobiliser pour les pays pauvres, alors qu'on a des milliers de sans-abri dans nos rues.

Coluche a créé quelques années avant sa mort dans un accident de moto, les Restos

du cœur qui ont servi en 2017, 7,5 millions de repas pendant la période estivale, soit une augmentation de 2% par rapport à l'an passé.

A croire que le problème des pauvres n'intéresse pas les politiciens. Encore moins sous l'ère Macron, le président des riches. Comme l'écrivait Victor Hugo : « C'est de l'enfer des pauvres qu'est fait le paradis des riches. »

Mustapha Bouhaddar

Consulat Général du  
Royaume du Maroc  
Montréal



القنصلية المملكة المغربية  
مونتريال

## إعلان

في إطار الجهود الذؤوبية والمستمرة المبذولة من قبل هذه القنصلية في سبيل الارتقاء بالعمل القنصلي والاجتماعي وتفاعلا مع انشغالات وتساؤلات أفراد الجالية المغربية المقيمين بكندا حول عدد من القضايا، التي تندرج ضمن قانون الأسرة المغربي، سنتظم هذه القنصلية خلال الفترة الممتدة من 26 مارس 2018 إلى غاية 31 من نفس الشهر لقاءات تواصلية في الموضوع، تحت إشراف الأستاذ عبد الهادي البطاح، القاضي من الدرجة الاستثنائية المكلف برئاسة قسم قضاء الأسرة والقاصرين وفاقدي الأهلية بمديرية الشؤون المدنية بوزارة العدل بالمغرب.

تجدر الإشارة إلى أن هذه اللقاءات المقررة بمبادرة من هذه القنصلية وبتنسيق مع الوزارة المنتدبة لدى وزير الشؤون الخارجية والتعاون الدولي، المكلفة بالمغاربة المقيمين بالخارج وشؤون الهجرة ستشكل فرصة سانحة لأفراد الجالية المغربية المقيمين بكندا للاطلاع والاستفسار حول عدد من الأمور ذات الصلة بقانون الأسرة المغربي ومنها ما تعلق على الخصوص بالزواج والمختلط والطلاق والنفقة والحضانة والإقرار بالبنوة والكفالة والإرث.

وستجري اللقاءات الآتية ذكرها حسب البرنامج المبين أسفله:

التاريخ	العنوان	طبيعة اللقاء
الاثنين 26 مارس 2018 من الساعة 17.30 إلى الساعة 20.00	المركز الثقافي المغربي 515. Av Viger E – Montréal – H2L 3Y3	عرض بلقيه الأستاذ البطاح حول قانون الأسرة المغربي
الثلاثاء 27 مارس 2018 من الساعة 17.00 إلى الساعة 19.30	10780 Rue La Verdure #310 Montréal – H3L 2L9	لقاء مفتوح مع فريق عمل جمعية Racines التي تعنى بقضايا الأسرة
الأربعاء 28 مارس 2018 من الساعة 10.00 إلى الساعة 15.00.	مقر القنصلية بمونتريال	الاستماع على انفراد لملفات وقضايا أفراد الجالية*
الخميس 29 مارس 2018 من الساعة 17.30 إلى الساعة 20.00	مقر القنصلية بمونتريال	لقاء مفتوح مع الأئمة والقيمين الدينيين المغاربة بكندا
السبت 31 مارس 2018 من الساعة 9.00 إلى الساعة 16.30	5100 Yonge Street North York – Toronto – ON – M2N 5V7	لقاء مفتوح مع أفراد الجالية المغربية

\* من أجل الاستجابة لطلبات أفراد الجالية المغربية المقيمين بكندا الراغبين في الاستفسار حول بعض القضايا التي تندرج في نطاق اختصاص الأستاذ البطاح المرجو الاتصال بالقنصلية على الرقم الهاتفي التالي :  
1-450-809-0619

Société

# Atténuer l'islamophobie en Occident: pour une culture de paix globale



Par Moha Ennaji, (\*), Professeur à l'Université de Fès, et professeur visiteur à l'Université de Rutgers et de l'Université de Mansfield

L'islamophobie peut être définie comme la peur collective de l'Islam qui se traduit par des actes et des préjugés à l'encontre de tous les musulmans par opposition à la condamnation ou la critique d'actes ou de pratiques d'un individu musulman. Les signes grandissants de l'islamophobie illustrent une compréhension inadéquate commune des sociétés et des cultures. En ce qui concerne l'islamophobie en tant que phénomène post-11 septembre, il est facile pour ses partisans de faire des suppositions naïves: mettre fin au terrorisme et l'islamophobie cessera. Chris Allen, auteur de livre "l'islamophobie", rejette correctement cette thèse comme étant extrêmement dangereuse car elle justifie en fin de compte les stéréotypes indolents qui décrivent tous les musulmans comme des terroristes, capitulant ainsi devant des personnes racistes et des médias d'extrême droite qui choisissent cette attitude.

L'islamophobie a été instituée pour la première fois par des intellectuels et des missionnaires comme Ricoldo di Montecroce au XIII<sup>e</sup> siècle. Semblable à l'antisémitisme, la haine anti-musulmane est devenue profondément ancrée dans la culture occidentale à travers le discours religieux, la musique, l'art et la littérature.

Les médias ont, volontairement ou par inadvertance, intégré une stratégie anti-terroriste. Le résultat est que dans leurs reportages, ils fusionnent l'Islam et tous les Musulmans, considérant ainsi l'Islam comme une menace.

Ce genre de sentiment antimusulman répandu peut aujourd'hui être remarqué dans de nombreux pays; pas seulement

en Amérique du Nord, mais aussi en Australie, au Myanmar et en Europe, où les dirigeants de la Hongrie, de la République tchèque, de la Pologne et de la Slovaquie déclarent ouvertement que les musulmans ne sont pas les bienvenus dans leurs pays. La peur des musulmans et de l'islam émane essentiellement de l'ignorance et de la propagande. Entre 1992 et 1995, les musulmans bosniaques ont été victimes du nettoyage ethnique parce qu'ils ont été identifiés comme un groupe «racial» par des personnes physiquement, linguistiquement et culturellement semblables à eux-mêmes.

Aucun politicien européen ne peut ignorer l'explosion du sentiment antimusulman, certainement pas l'Allemagne d'Angela Merkel. Cette dernière, souvent considérée comme le gardien des idéaux libéraux de l'Europe, a été obligé d'interdire la burqa pour freiner la montée du parti de droite AdF, dont la récente victoire électorale a mis en difficulté la fragile stabilité de l'alliance politique allemande.

En Grande-Bretagne, les attaques contre les mosquées se produisent régulièrement une fois toutes les deux semaines, et leur rythme ont augmenté fortement après les attentats terroristes, comme cela s'est produit à Manchester et à Londres. Par conséquent, les musulmans britanniques se sentent plus exposés et en danger. Les sondages sur les attitudes rapportent que 77% des Britanniques croient que "l'Islam a beaucoup de partisans fanatiques"; 68% le jugent «être plus lié au moyen âge qu'au monde moderne», et 64% pensent que l'islam «traite mal les femmes».

Une enquête de Pew Global Attitudes a été établie que même dans les pays les plus libéraux, comme l'Allemagne, la Hollande, la France et la Suède, près de la moitié des personnes interrogées pensaient que certains musulmans soutenaient l'État islamique (EI).

En février 2017, un rapport de Chatham House a révélé que 55% des Européens des dix pays étudiés étaient d'accord pour arrêter toute nouvelle migration des pays à majorité musulmane.

De même, en Australie, l'islamophobie est en hausse. Les données d'enquête révèlent de manière alarmante que l'Australie est aussi une nation islamophobe. Alors que seulement 41% des Américains sont en faveur d'une interdiction provisoire des immigrants de sept pays musulmans, près de la moitié des Australiens (49%) sont pour une interdiction permanente de l'entrée des musulmans dans leur pays.

La situation difficile de centaines de milliers de musulmans rohingyas au Myanmar est considérée comme l'une des pires crises de réfugiés contemporaines au monde. Plus d'un demi-million de personnes ont fui les persécutions dans la province de Rakhine au nord du Bangladesh depuis août 2017. Au moins 6700 Rohingyas ont été tués et 288 villages détruits par un incendie depuis août 2017. Les Nations Unies ont dépeint les attaques des troupes et des bouddhistes Rakhine qui ont causé le départ en masse des musulmans, comme un «exemple clair de nettoyage ethnique».

Plusieurs observateurs sont également alarmés par le langage du président Trump, qui n'a fait qu'aggraver la situation de la communauté musulmane en Amérique. Le nombre de crimes haineux islamophobes a augmenté après une année de l'administration Trump. Beaucoup de critiques et d'experts prévoient que ces attaques islamophobes dégèneront pendant cette administration. Les musulmans craignent l'exacerbation de la réponse violente et de la fureur aveugle contre eux.

L'oppression par Israël du peuple palestinien avec le soutien des Etats-Unis provoque aussi la colère contre les Etats-Unis, qui considèrent Israël comme un allié contre le terrorisme. L'exemple le plus notoire est la récente reconnaissance par le président Trump de Jérusalem comme capitale d'Israël. Le profilage, la ségrégation, la répression et le traitement des musulmans comme s'ils étaient tous des terroristes ne sont pas la manière de combattre le terrorisme. Le cercle vicieux de l'islamophobie s'aggrave et il faut l'arrêter avant qu'il ne devienne incontrôlable.

L'islamophobie a changé la façon dont certains musulmans se présentent à la société. Les agissements répréhensibles de certains individus, qui se disent musulmans, façonnent grandement l'image des sociétés musulmanes et de l'Islam dans son ensemble. Commettre un crime au nom de l'Islam et terroriser les autres est inacceptable dans l'Islam.

Les musulmans vivant en Occident sont confrontés à tant de préjugés, et les femmes voilées subissent le plus de violence et de harcèlement dans la rue en raison des facteurs de visibilité et de vulnérabilité. L'islamophobie réduit également leurs chances de trouver un emploi. Selon Eurostat 2016, le chômage parmi les jeunes immigrés musulmans a atteint en moyenne 27% contre 15% pour les ressortissants européens nés dans le pays.

Un rapport récent de Gallup révèle que plus de la moitié des personnes vivant

dans les sociétés musulmanes pensent que les musulmans occidentaux ne sont pas traités équitablement et que l'islamophobie a gravement endommagé l'islam comme une religion de paix, ce qui joue aux mains des extrémistes dont le message est que les musulmans sont indésirables en Occident.

L'islamophobie décourage également les jeunes qui souhaitent immigrer en Occident pour étudier ou travailler, réduisant considérablement leurs chances d'obtenir un visa. Par exemple, en 2015, seulement 39,7% des demandeurs de visa Schengen en Algérie ont reçu des visas à entrées multiples. Les gens se sont interrogés, craignant des réactions négatives ou leurs demandes ont été rejetées par les ambassades occidentales.

Fait intéressant, les derniers sondages prouvent que lorsque les gens connaissent un musulman en personne, les préjugés sont très réduits. Ceci corrobore la conclusion du chercheur de l'Université de Harvard Gordon Allport dans son livre proéminent "La nature des préjugés": ce contact significatif avec des personnes de différentes cultures est central pour atténuer la haine.

La majorité des 1,8 milliard de musulmans dans le monde participent largement aux efforts visant à renforcer l'islam modéré en collaborant avec les gouvernements. Les musulmans en Europe et en Amérique du Nord, par exemple, ont déjà montré qu'ils sont souvent les premiers à réagir contre le radicalisme. Ils peuvent aider à déradicaliser les jeunes et à fournir l'information et une image positive de l'Islam et des musulmans.

Cependant, de nombreux dirigeants musulmans ont une connaissance insuffisante de la civilisation occidentale et ont du mal à lutter contre la propagande islamophobe. De même, la plupart des imams en Occident ne maîtrisent pas la langue du pays hôte.

Atténuer les malentendus au sujet des cultures occidentales, musulmanes et d'autres cultures du monde devrait également être considéré comme une avancée impérieuse dans la promotion d'une culture de paix mondiale.

(\* ) Moha Ennaji est président du Centre Sud-Nord pour le dialogue interculturel et les études sur la migration au Maroc. Ses livres les plus récents incluent « New Horizons of Muslim Diaspora in North America and Europe » et « Muslim Moroccan Migrants in Europe ».

3<sup>ème</sup> édition de la Caravane sportive et culturelle "Québec-Maroc 2017/2018"

## Une caravane culturelle et sportive bien réussie

L'Association Canado Marocaine de Promotion de Taekwondo (ACMPT) en collaboration avec le Centre Culturel Marocain Dar al Maghrib à Montréal ont organisé conjointement, un séjour culturel et sportif aux provinces du sud du Maroc au profit de 18 jeunes athlètes marocains et canadiens de Taekwondo accompagnés de parents bénévoles, pour une durée de 15 jours allant du 22 décembre 2017 au 5 janvier 2018. Après les éditions de 2009 et 2013, cette troisième édition a laissé une trace indélébile dans la mémoire de l'équipe et de tous ceux qui nous ont accueillis avec enthousiasme. Notre programme pour cette troisième caravane comprenait les villes de Dakhla, Laâyoune, Guelmim et la dernière étape était la ville de Marrakech.

**Ville Dakhla : du 22/12/17 au 27/12/17**

À Dakhla, la délégation a eu une rencontre avec les membres du conseil régional, qui nous a accueillis chaleureusement. Après les remerciements de notre équipe pour l'hospitalité et l'accueil qui nous ont été réservés, le vice-président de la région Dakhla nous a présenté une vidéo sur les richesses naturelles et culturelles dont bénéficie la ville de Dakhla et ses environs, comme les réserves naturelles protégées et les activités touristiques etc.

Après avoir reçu une invitation de l'école l'apprentissage privée primaire et collégiale de la Ville Dakhla, nous avons été chaleureusement par des démonstrations, des ateliers éducatifs et par des jeux ensuite suivis par un cocktail.

Au début de la soirée, la délégation Québec-Maroc a commencé ses activités par une entrée protocolaire remarquable de l'équipe canadienne au stade, avec les drapeaux du Canada, du Québec et le drapeau Marocain. Dans une ambiance solennelle, les deux hymnes nationaux du Maroc et du Canada ont alors été chantés.

Ensuite, le Grand maître Guy Labatt, 8<sup>ème</sup> dan avec l'assistance de maître Abdel Ilah Es Sabbar, 6<sup>ème</sup> dan ont présenté une clinique sur la biomécanique, la technique, la tactique du combat ainsi que sur le développement de l'athlète dans le circuit interne de la compétition de Taekwondo. Cette présentation de Taekwondo a laissé apparaître des distinctions importantes devant les participants des 3 clubs qui ont dépassé les trois cents en nombre. Après cet exposé sportif, une éva-



Crédit photo : Smail ELBARDI

luation de détection du talent a été effectuée et des médailles à l'effigie de l'Association Canado Marocaine de Promotion de Taekwondo ont été remises aux meilleurs talents de chaque club de la région. Également des cadeaux ont été remis aux entraîneurs et aux représentants des clubs.

**Ville de Laâyoune : du 28/12/17 au 30/12/17**

À Laâyoune, un cours de formation supervisé par les deux maîtres de l'Association Canado-Marocaine de Promotion de Taekwondo a été donné aux différents clubs de la ligue du Sahara de LAAYOUNE. Les présentations étaient organisées en plein air. Il y avait environ 30 clubs représentant au moins trois cents participants présents à cette manifestation. Le passage par la ville Laâyoune a été marqué également par la visite à l'hôpital Moulay El Hassan où la délégation Canado Marocaine a participé à plusieurs dons de sang. Cette activité a été très appréciée par le département du don et de la transfusion du sang de l'hôpital.



Abdel Ilah Es Sabbar (à droite) rendant hommage à M. Badr Moussaoui, président de la commune Marsa pour le développement du Taekwondo et la Maison du citoyen.

Dans l'après-midi de la même journée, une rencontre officielle de travail a été organisée avec le directeur régional du Ministère de la Jeunesse et des Sports à la Région de Laâyoune-Sakia EL

Hamra, en présence du directeur régional du Ministère de la Jeunesse et des Sports de la Région de Tan Tan. Et finalement, une entente a été signée entre l'Association Canado-Marocaine de la Promotion de Taekwondo et la Ligue du Sahara de Taekwondo dans le but de favoriser des échanges et des visites par des activités sportives et culturelles.

**Ville de Guelmim : 31/12/17**

La délégation québécoise a reçu un excellent accueil de la part des responsables sportifs de la ville. Malgré la courte durée de visite, des présentations ont été organisées dans le centre sportif avec des échanges de techniques de Taekwondo, avec la présence de 300 athlètes. Ensuite, des échanges de cadeaux souvenirs de cette visite ont été effectués. Il est aussi important de mentionner la présence des clubs de la ville de Tan Tan, présents à cette manifestation.

**Ville de Marrakech : du 01/01/18 au 05/01/17**

Deux rencontres ont été réalisées : 1. Avec le Wali de la région de Marrakech/Safi, 2. Avec le président de l'arrondissement de Guéliz Menara. Le président et le chef de la délégation, maître Abdel Ilah Es Sabbar a fait un tour d'horizon sur la mission de l'association canado Marocaine de promotion de Taekwondo, ses réalisations et aussi le but de notre visite dans les provinces du sud du Maroc. Maître Guy Labatt a félicité l'entrepreneurs-hip positif du Wali dans la gestion de la ville de Marrakech.

Durant ce séjour à Marrakech, la délégation a aussi visité l'orphelinat Karma pour donner des cadeaux aux 75 enfants qui y résident. Ensuite, une visite guidée par la directrice nous a été consacrée (la salle à manger, salle de jeux, salle de lecture, les dortoirs...Etc). Le même soir, une ren-

contre sportive a été organisée par l'académie de Marrakech de Taekwondo en présence des clubs suivants : Association Académie de Tkd de Marrakech, Olympique Club Youssofia Tkd, Association Centrale Safi et Association Al Anbar Marrakech.

Pour la fin du séjour, une journée a été consacrée par l'Association Canado Marocaine de Promotion de Taekwondo à la visite de la ville de Marrakech et de ses monuments historiques.

### Remerciements

Ce séjour culturel inédit aux provinces du sud du Maroc, organisé par l'Association Canado marocaine de promotion de Taekwondo et par le Centre Culturel Marocain Dar al Maghrib à Montréal, a été réalisé en coordination avec l'Ambassade du Maroc à Ottawa, le Consulat du Maroc à Montréal, la Fédération Royale Marocaine de Taekwondo avec l'appui du Ministère délégué chargé des Marocains Résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration, le Ministère de la Jeunesse et du Sport au Maroc, la Fondation Hassan II pour le MRE, la Royal Air Maroc, le Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire du Québec (madame Lise Thériault), les appuis de la Fédération Québécoise de Taekwondo et de l'Association Régionale Montréal Concordia de Taekwondo ainsi que le Centre Communautaire Annour à Montréal.

Nous tenons enfin à remercier vivement le ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, M. David Heurtel, pour son soutien à cette troisième édition.

Source : Abdel Ilah Es Sabbar, Président de L'Association Canado Marocaine de Promotion de Taekwondo.

[www.acmpt.ca](http://www.acmpt.ca)

Pour visualiser des vidéos (gracieusetés de M. Hida TAHAR) :

<https://www.facebook.com/EcoledesChampionsOlympiquesdeTaekwondo/videos/231275397413279/>

<https://www.facebook.com/EcoledesChampionsOlympiquesdeTaekwondo/videos/231441750729977/>

<https://www.facebook.com/EcoledesChampionsOlympiquesdeTaekwondo/videos/226251321249020/>

<https://www.facebook.com/EcoledesChampionsOlympiquesdeTaekwondo/videos/230922624115223/>

<https://www.facebook.com/EcoledesChampionsOlympiquesdeTaekwondo/videos/230597480814404/>

# PRATIQUEZ LE SPORT DU TIR À LA CIBLE

Cours canadien de sécurité dans  
le maniement des armes à feu à  
autorisation restreinte - **CCSMAFAR**

Pour le tir récréatif ou pour les  
emplois qui exigent le port d'arme

**Coût : 85 \$**  
matériel inclus

Tél. : 514 252-3056  
Sans frais : 1 888 514-7847

[www.fqtir.qc.ca](http://www.fqtir.qc.ca)

Fédération ●●●  
Québécoise de Tir